



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 9 octobre 2023
Présidence : Mme Daniela Nagy
Objet : PRÉAVIS 16/2023 - REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU SOUS PRESSION,
SECTEURS CHAUDERON-GENEVREY-BOVARDE À GRANDVAUX

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

Vu le préavis 16/2023 de la Municipalité du 28 août 2023 ;
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées de son
étude ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

à l'unanimité



- d'autoriser** la Municipalité à réaliser des travaux de remplacement de conduites d'eau potable dans les secteurs Chauderon – Genevrey - Bovarde et des travaux de réfection du chemin de la Bovarde ;
- d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 851'600.- ;
- d'amortir** l'investissement relatif à l'eau par les subventions de l'ECA de CHF 61'000.- et le solde de CHF 724'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 24'200.- par année (chapitre 811), la première fois au budget 2025 ;
- d'amortir** l'investissement relatif à la réfection du chemin de la Bovarde de CHF 66'000.- TTC sur une durée de 10 ans à raison de CHF 6'600.- par année (chapitre 430), la première fois au budget 2025 ;
- de laisser** la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC).

Ainsi délibéré en séance du 9 octobre 2023.

La Présidente

La Secrétaire

Daniela Nagy

Catherine Fonjallaz